

# Ouverture officielle

## Richard EVENCE, Préfet de la Meuse



### Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous ce matin et je me réjouis de voir combien Benoîte-Vaux, aujourd'hui encore, sait accueillir et rassembler.

Par delà les siècles, ce site au passé extrêmement riche, ce haut lieu de l'histoire du département, conserve sa vocation, même si celle-ci a peut-être changé de nature.

Hier, terre de refuge, terre de répit où l'on venait de très loin, comme à Avioth, soigner les maux du corps et ceux de l'âme et plus particulièrement implorer pour la naissance ou la renaissance d'un enfant.

Aujourd'hui, Benoîte-Vaux reste un lieu de rassemblement, un point de rencontre, plus festif, peut-être aussi plus laïc, mais où l'Homme garde sa place centrale.

Mais avant d'aller plus loin, je voudrais, en tant que Préfet de ce département, souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui viennent des départements et des pays voisins.

Je voudrais également exprimer les regrets de Bernard NIQUET, Préfet de la Région Lorraine, de n'être parmi nous ce matin et vous transmettre, chère Madame LAMOUSSE, ses encouragements et surtout vous dire qu'il attend avec impatience les actes de cet important colloque dont la dimension régionale doit être soulignée.

Pour ma part, je voudrais d'ores et déjà adresser aux organisateurs de ce colloque, à l'AMATraMi, à vous Madame LAMOUSSE, sa présidente, mes félicitations pour la qualité de ce colloque et de son organisation qui a supposé un long travail de préparation, tant la réalité du phénomène qu'il veut traiter était mal connue.

Le programme de ces deux journées est particulièrement riche, les intervenants qui s'exprimeront extrêmement divers et je suis persuadé que, grâce au travail que vous avez réalisé, grâce aux échanges que nous allons avoir, nous apprendrons beaucoup sur un sujet, il faut bien en convenir, relativement négligé, même si l'actualité évoque de temps à autre, souvent à la

rubrique faits divers plutôt qu'à la rubrique sociale ou société, la situation de certains vieillards, sans famille, coupés de leurs racines, oubliés de tous, qui crouissent parfois dans des conditions indignes et dans l'indifférence la plus totale.

Mais ces clichés, au sens photographique du terme, ces instantanés, cachent peut-être et même sûrement une réalité plus diverse mais pas pour autant plus facile.

Bien sûr, comme tout raccourci, ils peuvent paraître bien décalés, surtout dans un département comme la Meuse, aujourd'hui réputé comme très rural, sans que l'on sache très exactement si le défaut de connaissance que j'évoquais précédemment vient de l'inexistence de ce phénomène, de son caractère extrêmement diffus ou de l'extrême discrétion de populations qui n'aspirent qu'à vieillir dans le calme et la dignité.

Dans la Meuse, et sans doute plus que dans le reste de la Lorraine, on a peut-être davantage tendance à oublier ou à minimiser le phénomène, car le déclin démographique de ce département observé de façon inexorable depuis le milieu des années soixante jusqu'à très récemment est à ce point obsédant qu'il occulte le riche passé industriel qui fut celui de ce département depuis la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 60, et le fait qu'il n'a été possible, comme en Lorraine, qu'avec l'apport d'une main d'œuvre étrangère, notamment dans les carrières de ce département mais également dans tous les chantiers de terrassement, de fortification et d'aménagement des différents dispositifs défensifs imaginés par nos plus grands stratèges. Encore aujourd'hui dans certains secteurs économiques, la part de la main d'œuvre étrangère reste importante.

Dès que l'on aborde la question de l'immigration, qu'elle soit actuelle ou plus ancienne, on se heurte d'abord à un problème de quantification.

Aujourd'hui, et je voudrais que les non-Meusiens m'excusent de ne parler que de la Meuse, il est difficile d'évaluer la population étrangère dans ce département.

On peut l'évaluer raisonnablement à moins de 4000 personnes, c'est-à-dire à 2% de la population départementale, mais ce

chiffre ne concerne que la population étrangère et ne comprend pas la population d'origine étrangère.

La part des ressortissants de l'Union Européenne est importante et serait de l'ordre de 40% avec d'abord, proximité oblige, des Belges, des Italiens, des Portugais et des Espagnols. La part des Turcs, des Marocains et des Algériens est devenue majoritaire.

### ***Dans cette nébuleuse, quelle peut être la part des plus de 60 ans ?***

En lisant les documents préparatoires pour ce colloque, j'ai pris connaissance avec intérêt des estimations figurant dans le dossier de presse pour la Lorraine mais je ne sais pas si l'on peut les extrapoler et par simple règle de trois, en tirer des conclusions pour la Meuse.

Quel que soit leur nombre, les immigrés de plus de 60 ans existent. Bien sûr, ils sont confrontés aux mêmes difficultés que l'ensemble de nos concitoyens qui vieillissent : droits sociaux, problèmes de santé, mobilité, isolement.

Mais peut-être le sont-ils différemment, en fonction de

parcours professionnels, plus difficiles, de métiers tenus plus pénibles et moins bien payés et pour certains d'entre eux, peut-être ceux venus de plus loin, de problèmes d'isolement accentués par une moindre intégration.

Je crois que tout l'intérêt de ce colloque sera de faire ressortir les spécificités de ces populations afin que nous puissions mieux les prendre en compte et adapter les modalités d'accompagnement et de prise en charge en nous appuyant sur ce qui a été fait ou constaté dans d'autres régions et je pense en particulier, aux régions du Sud et éventuellement, puisque nous sommes une région frontalière, chez nos proches voisins.

Je crois, en effet, même si ce colloque va s'appuyer sur un certain nombre de travaux de type universitaire, qu'il n'aura d'utilité que s'il prend une dimension pratique et s'il nous aide, les uns et les autres, quel que soit notre domaine de compétence, à progresser dans nos pratiques, à les améliorer, à nous permettre de rendre un meilleur service et je vous fais confiance, Madame LAMOUSSE, car je connais ce que fait l'AMATraMi dans ce département à longueur d'année, pour y avoir veillé tout particulièrement.



## Mot de la **Présidente** de l'AMATraMi



### ■ Introduction par Gilles DESRUMAUX

Lucette LAMOUSSE, présidente de l'AMATraMi, qui est l'organisateur de ce colloque avec bien évidemment d'autres mais l'organisateur est la cheville ouvrière.

### ■ Lucette LAMOUSSE

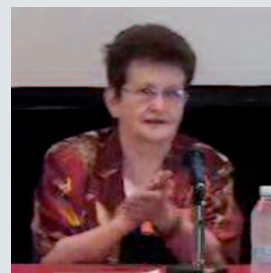
Merci, je vais donc essayer de retracer le pourquoi de ce colloque. Quelques mots auparavant sur l'AMATraMi.

L'Association Meusienne des **Travailleurs Migrants**, adhère à la **FASTI**, donc à une fédération. Cela pour vous dire qu'on n'est pas isolé. L'association a été créée en 1972 et réalise un certain nombre d'activités, vous pouvez les trouver dans votre dossier qui vous a été remis au démarrage.

Déjà merci à toutes les structures qui nous ont aidés à préparer ce colloque voulu de longue date.

En particulier, merci à l'ACSÉ, la DRASS, je ne nomme pas les personnes mais les structures. Il y a bien sûr la CRAM Nord-Est, la DASS Meuse et le FEADER, pour les Fonds Européens. Notre objectif aujourd'hui est de rassembler, pour travailler, un maximum de personnes concernées : non seulement les immigrés étrangers, mais aussi les immigrés naturalisés non visibles et non répertoriés, les professionnels du social ou du secteur sanitaire, les collectivités territoriales et le monde associatif. Pour tous, le but est d'utiliser nos travaux pour dégager des actions concrètes à mener et à mener ensemble.

Juste quelques mots par rapport au choix du colloque. Effectivement il y a une dizaine d'années, il y a eu déjà un travail réalisé essentiellement sur Verdun. Au même moment nous avons travaillé avec une élève infirmière, elle avait réalisé un mémoire sur « la personne âgée maghrébine, une approche ethno-psychologique ». Ensuite nous nous sommes rapprochés des instances locales de coordinations gérontologiques puis nous avons travaillé au sein de la région, de l'ACSÉ, pour réfléchir avec d'autres structures pour l'intérêt de cette population.



Nous avons découvert en Meuse, les spécificités d'une répartition dans un habitat diffus. Dans d'autres départements comme la Meurthe-et-Moselle et la Moselle, il existe des foyers ex-Sonacotra qui accueillent des personnes immigrées – pas toutes.

Dans ce cas, on les rencontre, on les voit. En Meuse au contraire les personnes sont réparties en HLM ou dans de petites maisons dont elles sont propriétaires. Nous avons vu la nécessité d'enquêter sur ce sujet.

Le **PRIPI** Programme Régional d'Insertion des Populations Immigrées a le même souci que nous, en particulier sur l'accès aux droits. Je lis à la page 15\* le constat du groupe de travail : **« mieux comprendre permet de mieux accompagner », « la formation des partenaires est un élément essentiel pour appréhender au mieux la situation des personnes migrantes sur le territoire français », « les différentes représentations de la santé au niveau culturel, religieux peuvent être des freins à l'accès à la santé, il faut pouvoir les comprendre et s'adapter ».**

C'est dans cet esprit-là que le colloque se fait, se réalise. Et je le répète demain après-midi, nous verrons émerger un certain nombre d'actions concrètes que l'on pourra réaliser ensemble.

\* Edition 2005 Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Lorraine.